

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

30/04/2018

L'an deux mille dix huit et le quatorze mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU , Mmes GERARD SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 5.7

Versement subvention.

Engagement de dépenses.

Monsieur ROUCH Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a reçu Monsieur Gilles Blandinières Directeur de l'EHPAD Les Genévriers de Saint-Martory, Président de l'Association FESTI'TOUS, venu lui expliquer le projet de festival sur le thème « Nous ne vivons plus ensemble, nous vivons côte à côte avec une profonde méconnaissance les uns des autres ».

Il ajoute que les enfants de l'école de BousSENS seraient invités à cette journée et qu'à ce titre la commune pourrait apporter une aide financière de 1 000 € pour l'organisation de cet événement.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité des membres présents

- de participer à l'organisation de ce festival par le versement d'une aide financière de 1 000 € à l'Association FESTI'TOUS ;
- d'imputer la dépense à l'article 6574 du Budget 2018 ;
- d'effectuer un virement de crédits d'un montant de 1 000 € de l'article 6558 vers l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 17.05.2018

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 22 mai 2018

Le Maire,

